

Projet

Atelier d'échanges - Projet de règlement pour encadrer l'utilisation extérieure des pesticides

Activité de participation publique

Atelier d'information et d'échanges

Date et heure

Le jeudi 23 février 2023, à 19 h

Lieu

Atelier en ligne sur la plateforme Zoom

Déroulement de l'activité

Atelier d'information et d'échanges avec les citoyens à propos d'un projet de règlement visant à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur le territoire de la Ville de Québec. À l'occasion d'un comité plénier qui a eu lieu le 23 janvier dernier, ce projet de règlement a été présenté aux élus du conseil municipal.

Par cette démarche, la Ville de Québec vient concrétiser sa volonté d'offrir à la population des milieux de vie sains et durables. De plus, elle veut agir concrètement pour protéger les milieux naturels, préserver la biodiversité et favoriser l'adoption de pratiques écologiques d'entretien de la pelouse. La proposition soutient trois des cinq défis collectifs de la Stratégie de développement durable de la Ville : la résilience, la transition et la santé globale.

Dans les derniers mois, la Ville a entrepris une démarche consultative afin d'enrichir sa réflexion et en tenant compte de l'expertise et des connaissances de différents acteurs entourant l'utilisation des pesticides. De manière à assurer la réussite d'une transition, plusieurs échanges profitables ont eu lieu avec des représentants de l'industrie, des organismes environnementaux, des collectifs de citoyens, des experts-conseils, des propriétaires d'espaces verts et des municipalités.

La Ville de Québec a invité les citoyens à participer à la démarche tout en prenant part à cette séance d'information et d'échanges.

Déroulement de la rencontre :

1. Objectifs et déroulement de l'activité
2. Mot de bienvenue de M^{me} Marie-Josée Asselin
3. Présentation du projet de règlement
4. Période d'échanges
5. Plénière
6. Mot de la fin

Voici les 4 questions posées aux participants qui ont pu échanger en sous-groupes :

1. *Que pensez-vous du projet?*
2. *Selon vous, suscite-t-il des difficultés? Si oui, à quel niveau?*
3. *Avez-vous des suggestions pour l'améliorer, pour le bonifier?*
4. *Avez-vous des idées qui permettraient de l'implanter efficacement?*

Projet

Secteur concerné

Ville de Québec

Description du projet et principales modifications

Projet de règlement pour encadrer l'utilisation extérieure des pesticides

Documentation disponible dans la plateforme Web de participation publique

[Participation citoyenne - Projet de règlement pour encadrer l'utilisation extérieure des pesticides \(quebec.qc.ca\)](http://participation.citoyenne-quebec.qc.ca)

Participation

Conseillers municipaux :

M^{me} Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif, conseillère municipale du district électoral de Loretteville-Les Châtels et M. Louis Martin, conseiller municipal du district électoral de Cap-Rouge-Laurentien

Personnes-ressources

M^{me} Florence Boudreau-Pineault, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

M^{me} Geneviève C. Lévesque, directrice de section, division Prévention et contrôle environnemental du Service prévention et qualité du milieu

Animation de la rencontre

M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

À l'animation des sous-groupes et au soutien logistique :

M^{mes} Hélène Rioux, Marie Lagier, Éloïse Gaudreau et Camille Esther Garon, Service de l'interaction citoyenne

MM. Ernesto Salvador Cobos et Dave Gagnon-Pelletier, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants

66 participants

Synthèse des échanges

Voici une synthèse des commentaires, préoccupations et suggestions qui résultent des échanges en sous-groupe dans le cadre de l'atelier. Quatre questions ont été posées et ont servi de base de discussion aux cinq sous-groupes de participants.

À la suite d'une consultation écrite en ligne, vous trouverez aussi des tableaux contenant les commentaires reçus et une synthèse des documents déposés. Ceux-ci sont téléversés dans leur format complet et disponibles en ligne dans la page Web du projet.

1. Que pensez-vous du projet?

- Le projet de règlement est bien accueilli;
- La majorité des citoyens se disent en accord avec le projet de règlement;
- Le projet est très intéressant et on trouve qu'il est favorable pour tous;

- On félicite la Ville pour cette bonne initiative;
- On apprécie la démarche;
- Heureux de ce virage;
- Des participants se disent rassurés du virage que la Ville propose, mais celle-ci devra montrer l'exemple et être exemplaire dans ses façons de faire;
- On souligne le bon travail du personnel de la Ville;
- Il est temps de changer les mentalités, de mettre en place des pratiques écologiques;
- Certains sont d'avis que la Ville pourrait aller plus loin, qu'elle pourrait être plus sévère. Par exemple, en interdisant de plus nombreux types de pesticide, en couvrant de plus nombreux secteurs d'activités comme les terrains de golf et le secteur horticole;
- Le projet de règlement est trop permissif pour les terrains de golf et on s'interroge pour les grosses entreprises ou entrepreneurs, les grands hôtels, restaurants, compagnies, etc.
- D'autres sont d'avis que c'est une très bonne idée d'encadrer les cas d'exception;
- On trouve très pertinent de mettre en application le principe de « la liste blanche ». Toutefois, il reste encore des choses à clarifier à propos de celle-ci;
- On reconnaît qu'on ne peut pas bannir l'utilisation de pesticides, mais il faut absolument encadrer leur usage;
- D'autres participants ont un point de vue différent. Ils sont de manière générale défavorables au projet de règlement et le jugent inutile. Ils ont l'impression d'être étiquetés comme des « tueurs d'insectes et de biodiversité »;
- Ils pensent que le règlement sera impossible à faire appliquer;
- Ils disent que le règlement va tuer les entreprises, car il ne sera plus possible d'offrir une bonne qualité de service aux propriétaires de terrain;
- Les techniques biologiques de contrôle des infestations d'insectes et de vermines sont un échec;
- Il serait préférable d'appliquer la même réglementation pour les clubs de golf et de demander aux entreprises d'appliquer un plan de diminution d'utilisation des pesticides;
- Les entreprises ne font pas exprès d'utiliser ces types de pesticides. Elles les utilisent parce qu'il n'y a pas d'autre solution;
- Ce n'est pas vrai que les gens utilisent du *Roundup* comme ils veulent. C'est très limité et contrôlé;
- L'utilisation des produits en fonction de leur toxicité est déjà contrôlée par les gouvernements fédéral et provincial, donc il est inutile d'avoir un règlement municipal;

- Les pesticides de type néonicotinoïdes sont déjà interdits et sont régis par *Le Code de gestion des pesticides*;
- Il est préférable de se baser sur la science et non sur le principe de précaution;
- C'est un règlement des années 1990 comme à Montréal.

2. Selon vous, suscite-t-il des difficultés? Si oui, à quel niveau?

- On craint la façon dont le public va se départir de ses pesticides quand ils deviendront interdits;
- L'ignorance des gens concernant les pesticides;
- Ce sera difficile à faire appliquer, car cela se base sur la bonne foi des gens;
- Les difficultés ou les pistes de réussite résident dans l'éducation et la sensibilisation à faire auprès de la population;
- L'organisation *Québec sans pesticide* trouve que l'idée des permis est intéressante, mais exprime qu'elle sera difficile à gérer;
- Les participants se questionnent comment la ville effectuera le suivi des cas d'exception;
- On craint que le fait de devoir payer un permis de 250 \$ n'empêche pas certaines entreprises de se procurer des produits interdits;
- On se questionne à savoir si des amendes seront prévues pour les fautifs;
- On se préoccupe de la façon dont la Ville gèrera l'application du règlement sur les terrains appartenant aux hôtels, à Hydro-Québec et pour ceux situés le long des autoroutes;
- Tenir un registre des pesticides entraînera une certaine lourdeur administrative, mais plusieurs sont d'avis que l'industrie doit s'adapter aux contraintes et aux règlements, comme à Montréal;
- Concernant l'interdiction totale des néonicotinoïdes, certains sont d'avis que même s'ils ont mauvaise presse, l'industrie en a besoin pour arriver à certaines fins et l'utilise de façon sécuritaire pour les abeilles. Le règlement pourrait peut-être permettre leur utilisation, mais en dictant une méthode d'utilisation précise et sécuritaire;
- Il faudrait que le projet de règlement puisse permettre de faire des interventions préventives, parce que cela évite parfois un usage de pesticides plus grand en intervention d'urgence;
- Crainte par rapport aux vers blancs;

- Il est très important et nécessaire de faire la distinction entre « le monde » de la gestion parasitaire et « le monde » de l'horticulture;
- Il faudra faire l'arrimage de ce règlement municipal avec les règlements provinciaux;
- Il faudra faire l'arrimage entre la « liste blanche » et *Le Code de gestion des pesticides* du Ministère de l'Environnement;
- On se questionne sur la façon dont la Ville contrôlera l'achat de pesticides en ligne. Certaines personnes achètent couramment ce type de produits en ligne. Il est important que la Ville puisse contrôler le commerce des pesticides en ligne;
- Il ne sera pas possible de contrôler ce qui est sur les tablettes des quincailleries ni de gérer la vente dans les commerces et sur Internet.
- On souligne le fait que ceux qui privilégient le trèfle à travers leur gazon se font réprimander par leurs voisins;
- L'information sur ce sujet n'est pas assez diffusée par la Ville. On suppose que tous les citoyens visitent le site Web de la Ville. À cet atelier, seulement 66 personnes participent pour ce sujet important;
- Une résidente près d'un terrain de golf s'inquiète pour sa santé et celle des travailleurs épandeurs lorsqu'ils aspergent le terrain de produits toxiques;
- La réglementation devrait préciser qu'il ne faut pas utiliser de pesticides pour éradiquer toutes les plantes envahissantes et/ou nuisibles;
- Concernant le phragmite exotique (roseau commun exotique), un participant constate que cette plante est moins dans la mire de la Ville, parce qu'elle ne touche pas la santé, comme l'herbe à poux, la renouée du Japon, la berce du Caucase, etc., mais pour certains, il est aussi redoutable par son élimination qui se traduit en années, par sa croissance rapide et l'élimination de notre biodiversité en végétation indigène et de la faune;
- On se demande comment la surveillance sera faite et si des amendes dissuasives seront données;
- On demande comment la Ville va vérifier et déterminer si les entreprises ont de bonnes pratiques;
- On demande si un bilan des résultats sera fait;
- On demande si des études d'impacts seront faites pour évaluer les bénéfices à la suite de l'implantation de ce règlement;
- On se demande si le permis à 250 \$ n'est pas dissuasif;

- On demande s'il y aura des listes pour se référer aux bons traiteurs paysagistes;
- On aimerait savoir comment s'assurer que les entreprises d'épandage traitent bien leurs travailleurs, qu'ils portent des vêtements appropriés et qu'ils reçoivent une bonne formation (CNESST). Plusieurs participants sont préoccupés quant aux mesures de protection des travailleurs qui œuvrent dans le domaine de l'épandage des pesticides;
- Les entreprises horticoles ne souhaitent pas servir de courroie de transmission pour informer les citoyens sur le règlement.

3. Avez-vous des suggestions pour l'améliorer, pour le bonifier?

- Donner accès au registre des entreprises qui ont un usage certifié pour l'utilisation de pesticides afin de savoir qui contacter lorsqu'on a besoin d'une entreprise qui utilise des pesticides;
- Que la Ville de Québec agisse comme un exemple et cheffe de file en mettant en place des pratiques exemplaires dans sa gestion des espaces verts et de ses plates-bandes : vivaces, végétaux résilients et alternatifs sans pesticides;
- Certains sont d'avis qu'il faudrait étendre le règlement aux milieux agricole, horticole et aux terrains de golf;
- Interdire tous les pesticides, car il y a urgence climatique et environnementale;
- Accompagner la transition pour générer un changement profond sur le long terme;
- Accompagner les gens pour leur fournir des alternatives à l'application des pesticides;
- Proposition de faire pousser plus longuement le gazon;
- Favoriser des coupes plus longues;
- L'ennemi numéro 1 est la tonte du gazon. Il faudrait réglementer la hauteur de tonte et exiger une hauteur minimale à 3 pouces. Cela éliminerait 50% des pesticides;
- Les pelouses les plus durables sont des pelouses imparfaites;
- Sensibiliser les citoyens aux pratiques écologiques;
- Faire connaître les insectes accompagnateurs pour aider à la biodiversité;
- Il faut miser sur des aménagements propices aux pollinisateurs;
- Signifier la problématique lors du transfert des plantes entre les provinces qui sont sans connaissance de la cause;
- Ne pas laisser les pissenlits devenir en graines sur les terrains, pour en diminuer sa propagation, donc couper les têtes;
- Suggestion de semences autres que le trèfle qu'on peut utiliser sur le gazon;

- Aller rechercher d'autres ressources professionnelles en agronomie sur ce sujet, si nécessaire, biologiste (faune, flore), ornithologue, et autres;
- Développer des alternatives à la pelouse avec des végétaux plus résistants aux changements climatiques;
- Offrir des bourses de transition;
- Sensibiliser et éduquer la population aux effets néfastes des pesticides sur la santé et sur les abeilles. Recruter un médecin pour faire connaître les risques;
- Encadrer principalement les usages aérosols des pesticides qui sont plus dommageables;
- Certains sont d'avis que le projet de règlement manque des précisions concernant les pratiques culturales;
- Pour éviter la surutilisation de pesticides, il est aussi important de prendre en considération les pratiques lors de l'implantation ou de l'établissement de la pelouse, et pas seulement les pratiques d'entretien. On considère que le règlement manque de précisions et d'informations par rapport à ces pratiques;
- On trouve que le règlement manque des précisions concernant « la liste blanche »;
- Certains proposent de mieux contrôler l'application des pesticides chez les citoyens. Il serait nécessaire que la Ville les oblige à remplir un blogue ou un cahier, en y inscrivant les applications qui ont été faites sur leur terrain ou jardin. D'ailleurs, la Ville demande aux entreprises de faire un registre rigoureux de leurs applications;
- Faire de la sensibilisation;
- Il reste beaucoup d'éducation à faire dans le domaine;
- Il faudrait plutôt miser sur les bonnes pratiques culturales. Par exemple, les types d'aménagements paysagers et les types de végétaux sont importants pour le contrôle des insectes;
- Faire connaître les guides déjà existants et gratuits, les diffuser afin de permettre aux citoyens de changer leurs habitudes d'entretien de leur terrain;
- Trouver une façon pour se sortir de la culture du beau gazon vert, et ce, pour prioriser la biodiversité ;
- Il faut faire davantage d'interventions et de suivis auprès des propriétaires de terrain de golf;
- On propose que les terrains de golf rendent publique la liste des pesticides utilisés pour l'entretien de leur terrain.

- Une participante se questionne sur les références en arrière du projet de règlement à savoir qui a supporté la Ville dans l'élaboration du projet de règlement (crédibilité des experts Ville).

4. Avez-vous des idées qui permettraient de l'implanter efficacement?

- Communiquer de façon positive;
- Axer sur les bienfaits de la réduction des pesticides et sur les solutions alternatives, et moins sur l'aspect punitif/réglementaire;
- On propose des idées : concours de jardins sans pesticides, célébration pour lancer le projet, pour créer un mouvement;
- Sensibiliser les entreprises et les commerçants en amont du règlement;
- Impliquer les commerçants dans la sensibilisation (y tenir des kiosques sur les alternatives aux pesticides);
- Donner de bons trucs et de bonnes informations aux résidents;
- Mettre en place un groupe « d'agents de sensibilisation » qui pourrait visiter les quartiers résidentiels (porte-à-porte) durant l'été pour faire de la sensibilisation auprès des citoyens par rapport à la surutilisation des engrais chimiques et de pesticides, ainsi que par rapport au gaspillage de l'eau lors de l'arrosage de la pelouse;
- La Ville devrait changer ses pratiques par rapport à l'entretien des espaces publics, comme les bords des autoroutes par exemple, et à la conservation des espaces verts;
- Concernant le glyphosate, la Ville devrait être plus restrictive par rapport à son utilisation. La Ville devrait interdire la vente. Actuellement, on trouve des produits chez les détaillants dont l'étiquette n'indique pas de pourcentage en glyphosate. Cela fait en sorte que malgré le règlement, on peut quand même en acquérir;
- Proposer des pistes de rechange, des façons de faire. Exemple : privilégier la semence de trèfle;
- Assurer l'éducation, la prévention et la sensibilisation;
- Travailler en collaboration avec les entreprises qui ressentent des inquiétudes;
- Promouvoir le site Web de la Ville aux citoyens en les invitant à le consulter par courriel et par la suite les informer des dossiers importants et/ou les dossiers concernant leur quartier. Leur expédier un dépliant d'information une fois par année;

- On devrait travailler conjointement. C'est un dossier provincial. Tous les résidants du territoire incluant, Hydro-Québec et qui possèdent de longs champs gazonnés sont souvent envahis par des plantes envahissantes, dont les graines, sont transportées chez les autres résidants;
- Travailler conjointement aussi avec le MAPAQ, le ministère des Transports et/ou le MELCCFP, où on retrouve le long des autoroutes de notre ville un envahissement par le roseau commun;
- Travailler conjointement avec les grosses compagnies et hôtels;
- On devrait tenir compte davantage de la présence du roseau commun. Il s'introduit dans les ruisseaux, aux abords des forêts en banlieue, sur les terrains d'Hydro-Québec, sur les terrains de golf. Les têtes des roseaux pourraient être coupées pour empêcher la propagation des graines;
- L'appui essentiel de nos résidants corporatifs serait un grand atout. On ne peut travailler en parallèle (en concurrence);
- Avoir des périodes d'opérations majeures saisonnières;
- Cibler les secteurs les plus touchés dans un quartier en demandant des résidants bénévoles, bien formés et protégés;
- Faire de la promotion télévisuelle;
- Faire circuler des informations réelles, des photos avec de vrais professionnels dans le domaine, des intervenants fiables et de confiance (pas des petits bonhommes).
- Faire confiance aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'horticulture et de l'entretien paysager;
- Notons qu'il y a un engouement des citoyens pour l'entretien des espaces verts;
- Il faut travailler ensemble.

Consultation écrite

À la suite de la séance d'information et d'échanges, les citoyens avaient également la possibilité de transmettre leurs commentaires par écrit jusqu'au 3 mars, en accédant à la page Web des activités de participation publiques.

Voici un tableau présentant les commentaires écrits qui nous ont été transmis, ainsi que les documents écrits déposés par des citoyens et des organismes. Notez que cette partie du compte

rendu ne fait pas l'objet d'une correction officielle. Les commentaires et les mémoires apparaissent tels qu'ils ont été reçus.

Les mémoires ont été téléversées dans la page Web du projet et peuvent être consultées en version complète.

Commentaires écrits

#	Noms	Commentaires
1	Céline Caplette	<p>Permis: Vous dites que sera gratuit et pas trop long à émettre, mais est-ce que le citoyen aura à fournir des rapports longs et dispendieux pour arriver à obtenir un permis? à éviter à tout prix sinon encore une facture supplémentaire que le citoyen devrait absorber! le citoyen aura-t-il à attendre qu'un employé de la ville passe voir le terrain avant l'émission? Il ne faudrait pas, car allonge délai et démarches compliqués (vacances et weekend à attendre, le temps attendu augmente les dégâts!). J'espère qu'on se basera uniquement sur la déclaration du citoyen!</p> <p>Impacts négatifs: Il faut aussi éviter d'enrayer la prévention avec l'utilisation de certains produits doux qui entrainerait plutôt un ou des traitements chocs beaucoup plus puissants et nocifs à posteriori quand les dégâts sont installés comme par exemple un terrain détruit par les moufettes suite aux vers blancs, etc. Ça devient encore une fois très dispendieux au citoyen de refaire un terrain!</p> <p>Responsabilités de la ville: La ville devrait plutôt voir à appliquer tout simplement la réglementation du gouvernement pour assurer uniformité entre les villes et différences de traitement d'une rue à l'autre et ainsi éviter de rendre tout ça plus compliqué. La ville devrait plutôt se concentrer à informer les citoyens des alternatives pour prévenir (comme garder la longueur du gazon à 3 pouces, suggérer autres semences possibles etc.) et SURTOUT la ville doit-elle même appliquer strictement à elle-même ses règlements sur les pesticides et bonnes pratiques.</p> <p>De plus, la ville doit faire l'effort de redistribuer aux citoyens les fleurs, plantes arbustes en fin de saison plutôt que de les jeter! C'est aberrant de jeter tout ça! Plutôt les distribuer aux</p>

		citoyens, exemple comme la ville fournit des arbres...ça contribuerait à avoir plus de plate-bande au lieu du gazon.
2	Evelyne Hamel	<p>1-Féliciter la Ville pour ce règlement ; 2-Soutenir deux arguments pour que la ville aille plus loin, c'est-à-dire : INTERDIRE LA VENTE DE TOUS LES PESTICIDES À BASE DE GLYPHOSATE.</p> <p>Beaucoup seraient interdits d'utilisation, MAIS pas certains RoundUp de Classe 5 (1L, format dilué) qui resteraient quand même disponibles en vente libre (un non-sens)!</p> <p>- PRIVILÉGIER UNE « LISTE BLANCHE » MÊME POUR LA VENTE AUX PARTICULIERS</p> <p>Une liste de produits autorisés plutôt qu'interdits, c'est LA solution pour légiférer sur les pesticides sur le long terme. Il faut prouver l'innocuité d'un produit pour le rajouter à la liste autorisée, plutôt que de prouver sa toxicité pour le faire retirer — cela évite le report vers les nouvelles molécules qui arrivent sur le marché.</p>
3	Louise Saintonge	<p>Les études servant à l'homologation des pesticides n'étudient pas les formules commerciales des pesticides, mais seulement leurs matières actives. Or, des études montrent que les adjuvants qui se retrouvent dans les produits tels que le RoundUp sont beaucoup plus nocifs que le glyphosate lui-même.</p> <p>(2) - Le glyphosate a été classé comme cancérigène probable chez l'humain (catégorie 2A) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC) de l'Organisation mondiale de la santé en 2015.</p>
4	Jacqueline Roberge	Est-ce que ça serait banni uniquement pour les terrains appartenant à la ville où aussi pour les particuliers, les terrains du provincial et du fédéral?
5	Katia Martineau André Lévesque	Appui aux commentaires et recommandations de l'organisme Vigilance OGM

	<p>Valérie Racine Éric Brassard J De Guise Claude Tardif Jean Clément Ferland Bernard Boulé Daniel Faucher Carmel Labbé Louise Prévost Marie-Laurence Trépanier Geneviève Marier</p>	<p><u>13 personnes</u> ont transmis ce commentaires écrit. Plusieurs autres personnes ont transmis ce même texte dans un document en pièce jointe. Ceux-ci ont été pris en compte dans la section documents / mémoires déposés.</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Tout d’abord, merci pour le gros travail de vos équipes sur le projet de règlement. Il était fort attendu. Merci de travailler à nous offrir des milieux de vie sains et durables, d’agir concrètement pour protéger les milieux naturels, préserver la biodiversité et favoriser l’adoption de pratiques écologiques d’entretien de la pelouse.</p> <p>Aussi, vous trouverez ci-dessous des points importants que je souhaite apporter à votre attention au sujet du projet de règlement :</p> <p>1. Interdire le glyphosate à la vente</p> <p>Je pense sincèrement que tous les pesticides à base de glyphosate devraient être interdits à la vente. Dans son règlement, la Ville de Québec se base sur l’Annexe I du Code de gestion des pesticides. Or, ce dernier est visé par une proposition de modification n’incluant pas les pesticides à base de glyphosate.</p> <p>En 2023, cette décision est difficilement compréhensible.</p> <p>Si la Ville de Québec se base sur cette proposition de modification, les résident.e.s de la municipalité pourront alors encore se procurer — librement — du RoundUp de classe 5 (quand bien même celui-ci est soit dilué et/ou dans un contenant d’un litre ou moins). Cela créera sans doute un non-sens et une incompréhension aux yeux des citoyen.ne.s: « les pesticides sont interdits, mais je peux quand même acheter du RoundUp librement ? ». Les citoyen.ne.s ne feront pas forcément la nuance.</p> <p>Pourquoi interdire les pesticides à base de glyphosate est-il si important ?</p> <p>(1) - Les études servant à l’homologation des pesticides n’étudient pas les formules commerciales des pesticides, mais seulement leurs matières actives. Or, des études montrent que les adjuvants qui se retrouvent dans les produits tels que le RoundUp sont beaucoup plus nocifs que le glyphosate lui-même.</p>
--	--	--

		<p>(2) - Le glyphosate a été classé comme cancérigène probable chez l'humain (catégorie 2A) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC) de l'Organisation mondiale de la santé en 2015.</p> <p>(3) - En 2016, les Monsanto Papers ont révélé des correspondances internes montrant que la firme Monsanto (désormais Bayer) savait depuis 1999 que son produit était potentiellement cancérigène.</p> <p>(4) - Suite aux nombreuses poursuites judiciaires par les victimes de ces pesticides, l'entreprise Bayer elle-même a annoncé retirer le RoundUp des étalages aux États-Unis à partir de 2023.</p> <p>(5) - Les pesticides à base de glyphosate sont de loin les plus populaires : il est donc important de les cibler. N'oublions pas non plus que les communications des géants de l'industrie ont depuis toujours été trompeuses à leurs sujets. En 2007/2008, la firme Monsanto a été jugée coupable de publicités mensongères, pour des publicités vantant le caractère biodégradable de son produit et datant de 1992.</p> <p>2. De l'importance de la liste blanche</p> <p>Constatant le manque d'ambition du gouvernement provincial dans la proposition de modification du Code de gestion des pesticides pour la vente des pesticides aux particuliers, je pense important de rappeler que la meilleure pratique en termes de législation sur des produits tels que les pesticides est l'instauration d'une « liste blanche » — qu'elle soit pour la vente ou l'utilisation.</p> <p>En effet, elle permet de choisir tous les produits qui sont acceptés et « inverse » le fardeau de la preuve. Elle permet d'éviter le report vers de nouvelles molécules : dans le contexte actuel où les compagnies jouent beaucoup sur l'arrivée de celles-ci pour remplacer celle qui vient d'être réglementée, cette variation est primordiale. Cela permet de protéger en amont les populations puisqu'il ne faut pas faire la preuve de la dangerosité d'un produit pour le retirer. C'est certainement l'approche la plus efficace, sur le long terme, pour le législateur et pour le bien-être des populations et de la biodiversité.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je pense sincèrement que la Ville de Québec doit aller encore plus loin dans ce dossier afin de montrer le chemin à suivre à la province — comme l'ont déjà fait des villes comme Granby et Montréal.</p>
--	--	--

		<p>Et j'appuierai avec joie cette ambition de la part de mon administration municipale. Merci de prendre le temps de consulter la population pour ce règlement. En espérant que vous prendrez en compte les recommandations ci-dessus.</p> <p>Cordialement,</p> <p><u>Commentaires additionnels au texte commun :</u></p> <p><i>Merci de travailler à nous offrir des milieux de vie sains et durables, d'agir concrètement pour protéger les milieux naturels, préserver la biodiversité et favoriser l'adoption de pratiques écologiques d'entretien de la pelouse.</i></p> <p><i>Geneviève Marier</i></p> <p><i>Il faudrait également que toutes les compagnies d'entretien de pelouse cessent l'utilisation de ces pesticides et ne l'offrent plus aux citoyens.</i></p> <p><i>J De Guise</i></p>
6	Pauline Bernatchez	<p>Il y a 3 ans, un voisin a épandu sur notre terrain du Round Up. En plus d'avoir presque fait disparaître une plate-bande de pervenches mise en place pour retenir la terre dans une pente d'environ 45 degrés, nous avons été très incommodés par l'odeur. Nous avons eu les voies respiratoires affectées. Nous sommes inquiets aussi pour notre santé en général dû au fait qu'un lien a été fait entre le cancer et ce produit.</p>
7	Pierre Bédard	<p>Commentaire: Le fait qu'on soit à se questionner autant sur les pesticides aujourd'hui est déjà un argument valable pour les bannir complètement de nos environnements.</p>
8	David Pouliot	<p>Je crois que nos espaces verts sont importants et c'est ce qui fait que notre ville est si belle et agréable à vivre. Je veux des produits sécuritaires pour tous mais il n'en demeure pas moins que l'utilisation de pesticide s'avère utile et important dans plusieurs circonstances. Je veux que ma cie continue d'Avoir des solutions efficaces à me proposer sinon je crois qu'on va s'en aller vers un déclin de notre beau patrimoine. (Arbres, fleurs, gazon mal entretenu et mourant) D'ailleurs, comment allez-vous gérer cette nouvelle réglementation ? j'ai bien hâte de voir tout mes voisins s'Acheter de produits illégaux et les appliquer eux mêmes à outre</p>

		mesure si ils sont voués à le faire eux même... Alors là... je vois mal à quoi aura servi cette commande politique qu'est la réglementation des pesticides pour la santé de vos citoyens... Merci de prendre en considération nos commentaires.
9	Renaud Blais	Éliminons tous les pesticides toxiques pour les humains.
10	Catherine Gagnon	<p>Il est essentiel de légiférer sur l'utilisation des pesticides qui sont à mon avis inutiles et certainement malfaisants pour l'environnement au niveau des sols, de l'eau des insectes en particulier les insectes pollinisateurs comme les abeilles. Celles-ci sont essentielles à la fertilisation de nombreuses plantes à fleurs en particulier les bleuets et tous les arbres fruitiers sans oublier l'agriculture.</p> <p>Il ne faut pas oublier la santé humaine et animale. On ne connaît les effets de l'ajout d'un contaminant de plus sur le lot de ceux qui ne trouvent déjà dans l'environnement. Qu'en est-il du potentiel cancérigène ou de l'influence hormonale sur le développement du fœtus et des enfants?</p> <p>Il faut changer la culture artificielle du paraître pour une culture de santé globale, c'est l'avenir de nos enfants et des petits enfants qui est en jeu.</p> <p>Je trouve d'ailleurs que ce projet de règlement ne va pas assez loin. Il semble qu'il y ait des études qui se basent sur les principes actifs mais aussi sur les préparations commerciales (style Round-up) qui sont encore plus nocives que le glyphosate seul.</p> <p>Il est aussi très important de légiférer, car la population croit que si c'est légal cela ne doit pas être nocif!</p> <p>Agissons dès maintenant, merci de vous tenir debout !</p>
11	Dominique Goutier	Le principe de précaution devrait être le premier guide pour l'usage de produits chimiques de synthèse afin de modifier la nature et surtout lorsqu'il s'agit de tuer. L'humain semble croire que toutes ses inventions sont des améliorations jusqu'à ce qu'il découvre les effets néfastes de plusieurs d'entre elles. Les pesticides permis ne devraient l'être qu'après la preuve indéniable de leur innocuité pour l'environnement qu'il faut conserver : plantes, animaux (incluant les insectes telles les abeilles), les humains, l'air et l'eau (effet sur les poissons).

12	Mario Laprise	Oui, il faut bannir ces substances toxiques, la Terre n'a pas besoin de ces poisons.
13	Michelle Gosselin	Je félicite la ville de Québec pour son projet d'abolir l'usage de pesticides à base de glyphosates.
14	Nicole Martel	<p>Premièrement, permettez-moi de féliciter votre travail pour restreindre l'utilisation des pesticides sur le territoire de la ville de Québec et de la région concernée.</p> <p>A première vue, je pense que le nouveau règlement sera difficile à appliquer. Avez-vous le personnel suffisant pour l'ampleur de la démarche proposée?</p> <p>Les citoyens ont besoin d'information sur les risques liés à l'utilisation des pesticides. Aussi de motivation pour envisager des alternatives. Surtout d'augmenter leur tolérance à une pelouse diversifiée et de changer leur mentalité. Souvent c'est l'argent qui est le meilleur modérateur. Quand ça coûte trop cher, on fait autrement.</p> <p>Les fournisseurs de pesticides nocifs, tel que les centres de jardins (etc), devraient limiter les ventes et orienter leurs clients vers des solutions écologiques et souhaitables. Ne pas vendre les plantes à problèmes ou les remplacer par des végétaux faciles.</p> <p>Les fournisseurs de services d'entretien des pelouses devraient aussi proposer ces mêmes pratiques à leurs clients. Les épandages pour peu de problèmes sont trop courants sans considérer la prévention. Les épandages des engrais est aussi un autre souci à considérer car trop souvent en saison et trop abondants. Le ruissellement de tous ces produits, pesticides et engrais, finira en partie dans les eaux souterraines, les ruisseaux, le fleuve, etc.</p> <p>Les achats de pesticides en ligne ou aux USA devaient être mieux repérés aux frontières terrestres et par colis. Les saisir et imposer des amendes peu être suggéré. C'est assez facile de connaître des citoyens qui ont fait de tels achats.</p> <p>Une de mes plus grandes préoccupations concernant les risques de contacts avec les pesticides, même minimes, est la santé des personnes, des animaux, des insectes. Tous les pesticides quels qu'ils soient qui nuisent à un organisme vivant, feront du tort à l'ensemble de ce qui est vivant, à la nature et l'environnement. Les oncologues recommandent à leurs patients de ne pas s'exposer aux pesticides et surtout de ne pas les manipuler. Études à l'appui. Finalement, je préconise que la réglementation envisagée soit le plus sévère et restrictive possible. C'est tellement facile d'être exposé sans le savoir chez des amis, des</p>

		<p>voisins, les lieux publics. Je n'ai jamais vu un pissenlit s'attaquer à une personne ni aucun hanneton représenter un danger pour l'humain!</p> <p>Il n'y a que ce que j'entretiens qui est sécuritaire pour moi! Ma propriété est gérée sans pesticides, peu d'engrais, semis de trèfle, arrachage, élimination manuelle de certains insectes, plusieurs platebandes avec paillis, aucun besoin d'arrosage même en période de sécheresse. C'est facile à entretenir ainsi. J'en suis fière mais ce n'est pas la préférée de mon entourage.</p> <p>Je dois aussi vous dire que j'ai travaillé dans l'horticulture et que je détiens le Certificat en horticulture et aménagement du paysage de l'université Laval.</p>
15	Robert Laroche	Je suis contre ces produits qui empoisonnent la vie.
16	Chantal Garant	Bonjour, je crois que la ville devrait se rallier au code de gestion des pesticides (provincial). Les produits sont évalués par nos instances fédéral et provincial. Ce sont eux qui ont les compétences pour évaluation si un produit est sécuritaire ou non. Non??
17	Micheline Buteau	C'est quand la fin des pesticides qui détruisent la biodiversité et la planète par le fait même ?
18	Nicole McClure	<p>Merci pour le travail de vos équipes sur le projet de règlement à propos des pesticides à usage dits "esthétiques".</p> <p>Ce serait vraiment bien de proscrire l'usage et la vente de tous, mais vraiment tous, les pesticides à base de glyphosate pour les particuliers.</p> <p>Rappelons-nous que le glyphosate a été classé comme cancérigène probable chez l'humain (catégorie 2A) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC) de l'Organisation mondiale de la santé en 2015.</p> <p>Le règlement devrait proposer des solutions positives pour un environnement sain. Faire une liste de produits autorisés. Comme ça, la liste pourrait s'allonger au fur que des produits bons pour un environnement sain et ayant prouvés leur non toxicité apparaîtrait sur le marché. Et tout le monde pourrait en profiter.</p>
19	Claude Tremblay	Je suis contre les pesticide nuisible à la santé

20	Louise Bernier	Banissez tous ces produits svp !
21	Beaudoin	Perdre des êtres chers à cause de l'absence de conscience sociale et d'humanité, cela fait toujours très mal. et c'est de l'injustice sociale: les pollueurs qui prennent toute la place au détriment des autres, et à la limite, entraînant la mort, comme si de rien n'était...
22	Alain Leblond	SVP il faut bannir les pesticides. Merci!
23	Marie-Fleur Paquet	Je tiens également à ce que les pesticides à des fins esthétique soient bannis, à l'image d'autres villes québécoises.
24	Marie-Hélène Felt	Bravo pour ce pas en avant! La ville de Québec ne devrait pas hésiter à être plus audacieuse en interdisant la vente de tous les pesticides à base de glyphosate (comme à Montréal) et en adoptant un fonctionnement par liste blanche (lister ce qui est permis plutôt que ce qui est interdit, pour ne pas toujours courir après l'industrie).
25	Monique Goulet	CONTENTE DE CET ENGAGEMENT. terrible QUE NOTRE GOUV, LAISSE PASSER CE POISON DANS NOS VIES.
26	Françoise Cloutier	J'appuie sans réserve le projet de la Ville de limiter l'utilisation des pesticides.
27	Véronique Pérez	Bonjour, J'appuie à 100% cette démarche pour interdire les pesticides esthétiques. A Loretteville, beaucoup de gens font usage de ces pesticides pour le sacro-saint carré de pelouse qu'il possède et je suis toujours inquiète de leur effet sur mes enfants, à qui j'apprend à cueillir des plantes sauvages comestibles, pousser des légumes et respecter la nature. Même lorsqu'ils marchent dans ces pelouses en sandales je ne suis pas rassurée, et que dire de leurs impacts sur l'eau, les populations d'insectes et la biodiversité qui en découle, tout ça pour avoir un petit sentiment de contrôle sur les herbes dites mauvaises. Merci de légiférer pour améliorer notre santé et notre qualité de vie!
28	Marie Grenon	Sui-cide, bactéri-cide, pesti-cide...il s'agit de tuer. On en a assez fait, laissons vivre!

29	Patricia Shink	<p>Tout d'abord, je veux saluer la persévérance et le courage de tous ceux et celles qui ont travaillé et oeuvré à la concrétisation de ce nouveau règlement pour notre ville. Cela démontre un souci d'équité et de justice, de même qu'une préoccupation réelle pour la santé des générations futures. Et de notre Nature. Dont dépend notre survie.</p> <p>Seulement, je trouve que votre courage s'est arrêté en cours de route... Oui, on peut avancer le fait que la ville ne veuille pas outrepasser son mandat face à celui de notre ministère provincial dédié à l'environnement. Seulement, une municipalité a le pouvoir de légiférer de façon plus restrictive que les autres paliers gouvernementaux. Lorsque des faits scientifiques démontrent la dangerosité de certains types de pesticides, la difficulté d'affirmer hors de tout doute l'innocuité des pesticides de synthèse sur la santé humaine, je crois que les responsables municipaux ont le devoir d'agir. Tant pis pour les instances qui ne font pas preuve de rigueur et de constance quand il s'agit de défendre la santé humaine, végétale et faunique au profit des soi-disant besoins économiques...</p> <p>Dans ce sens, je trouve que votre législation ne va décidément pas assez loin pour protéger les citoyens, les travailleurs dans les entreprises d'application de pesticides ainsi que toute notre biodiversité.</p> <p>Le code de gestion des pesticides date de 2003. Il est grand temps de prendre un réel tournant!!</p> <p>Pour votre information, je laisserai parler ces faits...</p>
30	Claire Goutir	<p>Merci d'être très ambitieux avec ce règlement. C'est maintenant une obligation. Notre n'avons plus le choix de prendre nous responsabilités.</p>
31	Jean-Luc Poirier	<p>D'abord, un grand merci pour nous avoir donné l'occasion de participer à cette consultation publique du jeudi 23 février dernier.</p> <p>Nous serons brefs dans nos commentaires. En fait, nous voulons simplement réitérer notre proposition pour que votre règlement s'arrime à la nouvelle mouture du Code de gestion des pesticides proposé par le gouvernement du Québec. Surtout en ce qui a trait aux substances autorisées. Comme vous le savez, le code n'autorisera que les produits à très faible impact. Le ministère chemine depuis dix ans dans ce dossier et son analyse des produits autorisés est basée sur 9 critères de santé et de protection de l'environnement. Les produits qui seront toujours autorisés devront répondre à tous ces critères.</p>

		<p>Nous aimerions rappeler que les végétaux, en raison de leurs nombreux bienfaits, contribuent de façon positive à la qualité de vie et à l'environnement des citoyens québécois. Québec Vert préconise une approche qui vise à maintenir la santé de ces végétaux par des pratiques de production et d'entretien respectueuses de l'environnement, faisant notamment appel à la lutte intégrée pour réduire les populations de ravageurs. Dans ce contexte, Québec Vert souhaite que les décisions sur les modifications réglementaires des municipalités soient basées sur une approche scientifique, consensuelle et claire, en éliminant autant que possible toute subjectivité.</p> <p>Merci, nous demeurons disponibles pour en discuter davantage.</p>
32	Johanne Pétrin	<p>Un propriétaire de la ville de Québec a reçu cette semaine, un contrat de la part d'une entreprise de fertilisation de pelouse. Voici ce qui est écrit:</p> <p>Services</p> <p>Traitement de pelouse</p> <p>Plantain/Lierre</p> <p>Herbicide selectif Vanquish+Fiesta pour lutter contre le plantain et le lierre terrestre</p> <p>Inclus 2 visites durant la saison.</p> <p>Forfait OR+ 8 Visites</p> <p>#1 Engrais granulaire printanier</p> <p>#2 Engrais liquide et herbicide (n'inclus pas le plantain et le lierre)</p> <p>#3 Engrais granulaire début été</p> <p>#4 Insecticide (inclus punaise et pyrale) et herbicide (n'inclus pas le plantain et le lierre)</p> <p>#5 Engrais granulaire</p> <p>#6 Engrais liquide et Herbicide (n'inclus pas le plantain et le lierre)</p> <p>#7 Engrais granulaire d'automne</p> <p>#8 Aération automnale</p> <p>Appels de service inclus</p>

		<p>Aucune aération printanière, aucun déchaumage, aucune rencontre avec le propriétaire pour le conseiller sur les bonnes pratiques préventives! Et surtout! Aucune évaluation de sol avant même de recommander des traitements.</p> <p>On demande au propriétaire de signer le contrat en mars alors que la pelouse est enfouie sous la neige.</p> <p>Croyez-vous sincèrement que cette pratique contribue à la santé du sol et qu'elle soit bonne pour l'environnement? Croyez-vous que l'entreprise possède les connaissances nécessaires sur la santé des sols pour oser proposer de tels traitements?</p> <p>Ce n'est qu'un seul exemple mais combien d'entreprises du même domaine adoptent ce genre de pratiques?</p>
--	--	--

Documents / mémoires

#	Noms	Synthèse du mémoire
1	Louis Désilets	<p>M. Désilets précise être bénévole au sein du Conseil de bassin du lac Saint-Augustin, mais s'exprime à titre personnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pour les activités en milieu urbain qui ont un impact sur la qualité de l'eau, mais également sur les gens; - Tout à fait pertinent que la Ville de Québec révise son approche sur la gestion des pesticides, mais ce règlement va se révéler pratiquement inutile s'il n'est pas appliqué; - Étonné de voir à quel point il est facile de se procurer des pesticides, même du Round Up, et en grande quantité, voire même intégré dans de la semence de gazon. Cela soulève de sérieuses préoccupations sur la santé des propriétaires; - La clef passe par l'éducation, l'exemple et l'application (conséquences). - Un règlement sur les pesticides est très difficile à appliquer; - Le mémoire fait état de plusieurs suggestions quant à ce qui devrait se retrouver dans le projet et d'idées pour implanter efficacement le règlement.

2	<p>Jean-Pierre Guay Marc Côté Anne-Sophie Denault Karine Girard Julie Genois Marie Delagrave Daniel Allaire Benoit Turcotte Lucie Pelletier Clément Lescalet</p>	<p>Appui aux commentaires et recommandations de l'organisme Vigilance OGM</p> <p>10 personnes ont transmis ce document dont le texte complet se retrouve aussi dans les commentaires écrits du tableau précédent.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remerciements. Règlement fort attendu; - Tous les pesticides à base de glyphosate devraient être interdits à la vente. - Dans son règlement, la Ville de Québec se base sur l'Annexe I du Code de gestion des pesticides. Or, ce dernier est visé par une proposition de modification n'incluant pas les pesticides à base de glyphosate. En 2023, cette décision est difficilement compréhensible; - La meilleure pratique en termes de législation sur des produits tels que les pesticides est l'instauration d'une « liste blanche », qu'elle soit pour la vente ou l'utilisation; - La Ville de Québec doit aller encore plus loin dans ce dossier afin de montrer le chemin à suivre à la province. <p>Commentaires additionnels au document commun :</p> <p>Bonjour, je suis très heureux que la ville travaille à un règlement pour encadrer les pesticides, je mets en pièce jointe un document à ce sujet que je trouve très bien fait et avec lequel je suis 100% d'accord. Le RoundUp n'a jamais été proprement testé, certains ingrédients de sa concoction ont été testé individuellement, mais jamais sa formulation complète avec ses effets synergiques et de sérieux doutes existent quant à son innocuité, il devrait faire l'objet d'un moratoire tant que celle-ci n'est pas prouvée. Merci de votre attention et merci de vous pencher sur ce dossier,</p> <p>Jean-Pierre Guay</p> <p>Félicitations pour ce règlement! C'est vraiment une belle avancée pour notre santé et surtout celle de nos enfants! Voici, en pièce jointe, les recommandations importantes à nos yeux, mon mari et moi. Merci beaucoup pour ce que vous faites!</p> <p>Karine Girard</p> <p>Félicitations pour avoir ce genre d'initiatives, j'espère que ça va déboucher sur des choses concrètes. Mais ça ne suffit pas, il faudrait élargir à tous les pesticides contenant du glyphosate, par exemple ceux en vente libre comme le RoundUp de Classe 5 (1L, format dilué).</p>
---	--	---

		<p>Une liste de produits autorisés plutôt qu'interdits, c'est LA solution pour légiférer sur les pesticides sur le long terme. Il faut prouver l'innocuité d'un produit pour le rajouter à la liste autorisée, plutôt que de prouver sa toxicité pour le faire retirer — cela évite le report vers les nouvelles molécules qui arrivent sur le marché. Merci</p> <p>Clément Lescalet</p>
3	<p>Louis-Philippe Sirois / Les Amis de la terre</p> <p>Elsa Moreau / Mères au Front – Ville de Québec</p> <p>Maryse Mayer / Le collectif de citoyens Québec sans Pesticides</p>	<p>3 participants ont déposé ce document</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Ville doit faire preuve de leadership en interdisant le glyphosate; - Elle devrait complètement interdire la vente des pesticides « oubliés » par le gouvernement provincial, les pesticides « forts » à l'instar de la ville de Montréal; - Elle devrait structurer l'interdiction de vente de pesticides dans son règlement d'après le concept de liste blanche, de la même manière qu'elle propose de le faire pour leur utilisation; - Préoccupés par le « glissement » potentiel, lors de la mise en pratique, des mesures d'exception. Afin que le règlement soit efficace, il va de soi que les exceptions doivent demeurer des exceptions; - Que l'épandage des pesticides « forts », pour lesquels un permis est nécessaire, soit contrôlé par la Ville, qui délèguerait le travail à quelques entrepreneurs homologués à cette fin; - Impératif que la Ville encourage des pratiques de jardinage qui favorisent la biodiversité et rejettent la culture de la « pelouse parfaite »; - la Ville devrait faire preuve de volonté politique et appliquer son règlement aux golfs; - Impératif que la Ville développe une vision globale, à long terme, ainsi qu'un plan d'action pour soutenir le secteur agricole dans l'amélioration de ses pratiques du point de vue environnemental; - Que le texte du règlement soit accessible aux citoyens dans le cadre de la présente consultation publique.
4	<p>Serge Roy / Collectif La ville que nous voulons</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Que la ville inscrive sur une liste le nom des substances qu'elle autorise et que ces substances soient celles présentant le moins de risques pour la santé et non persistantes dans l'environnement; - Cette liste devrait être la même pour les pesticides à usage restreint et pour ceux mis en vente par les commerçants de son territoire; - Tous les autres pesticides seraient interdits, sauf pour des cas d'exception reconnus par la ville; - Que les terrains de golf soient inclus, tout comme l'a fait la ville de Laval;

		<ul style="list-style-type: none"> - La ville pourrait développer une vision en collaboration avec les producteurs et productrices agricoles afin de déterminer comment elle pourrait les soutenir vers une transition écologique de leurs pratiques; - Les compagnies ne devraient-elles pas déjà présenter un plan permettant de décrire, auprès de la ville, comment elles vont intervenir, en conformité avec le règlement; - La consultation publique d'une semaine est largement insuffisante pour juger d'un projet dont nous n'avons pas le texte officiel; - Nous souhaitons que les nouvelles dispositions réglementaires soient plus complètes et expriment une meilleure cohérence, notamment au regard des nuisances et des plantes exotiques envahissantes, que les bonnes intentions de la ville ne se traduisent pas par une opération de relations publiques permettant de rassurer la population alors que les pratiques des compagnies resteront à peu près les mêmes.
5	<p>Johanne Elsener / L'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) / Santé Urbanité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nous applaudissons la démarche actuelle de la Ville de Québec; - La toxicité des pesticides pour l'humain.e; - Les maladies aiguës scientifiquement confirmées; - Protéger de façon prioritaire les enfants par un contrôle rigoureux de leur exposition aux pesticides dans leurs milieux de vie; - Les coûts sanitaires de l'exposition de la population canadienne aux pesticides; - En raison des dangers pour la santé reconnus et émergents des pesticides de synthèse, ils invitent la Ville de Québec à se doter d'un règlement solide qui permettrait de diminuer substantiellement l'exposition des citoyen.nes de Québec; - Interdire tous les pesticides sur le territoire de la Ville de Québec, à l'exception des biopesticides et de ceux figurant sur la liste en annexe 1, laquelle provient du projet de règlement de la Ville de Montréal sur la vente et l'utilisation des pesticides; - Une réglementation basée sur une liste blanche (liste de produits autorisés) nous apparaît préférable à une liste de produits interdits; - En raison du risque pour la santé que pose l'épandage de pesticides sur les terrains de golf, nous recommandons à la Ville de Québec d'exiger une déclaration annuelle d'utilisation de pesticides; - Contrôle de l'utilisation des pesticides par les entreprises agricoles et ornementales; - Plusieurs suggestions pour une mise en œuvre rapide et efficace.

6	Philippe Caissie / Weedman	<ul style="list-style-type: none"> - En 2022, nous avons entretenu plus de 5000 pelouses des citoyens de Québec en prenant soin d'appliquer les meilleures pratiques culturales possibles; - Objectif: protéger les végétaux de nos clients et réduire au maximum l'usage de pesticides sur les pelouses résidentielles. Les pesticides représentent moins de 30% de nos interventions et représentent un coût pour nos entreprises. - Nous utilisons depuis plusieurs années des produits « à faible impact ». Pour prévenir l'utilisation des pesticides, nous favorisons depuis plus de 10 ans le principe de pelouse durable avec une diversification des graminées. Nous n'avons jamais utilisé le glyphosate. - Le projet de règlement, tel que proposé, alimente les amalgames qui nuisent à notre réputation comme entreprise et notre travail de protection des végétaux; - Nous sommes 100% favorable d'utiliser le moins de pesticides possibles, mais nous ne sommes pas d'accord avec les moyens proposés par la Ville avec ce projet de règlement. - Ville devrait s'inspirer des conclusions du nouveau code de gestion des pesticides - mettre en place un règlement sans un processus de surveillance assidu dans les quartiers risque de créer un effet pervers, un cocktail parfait : un usage démesuré et illégal des pesticides. N'importe qui pourra utiliser des pesticides sur sa pelouse, avec n'importe quel produit acheté en ligne, avec n'importe quelle quantité et personne ne le saura; - La Ville de Québec devrait miser sur une approche axée sur la concertation et le gros bon sens, - Arrimons nos décisions en matière de pesticides avec le nouveau code de gestion et travaillons tous ensemble. Le MELCCFP, les professionnels de l'industrie et la Ville de Québec doivent travailler ensemble afin de sensibiliser les citoyens à adopter de meilleures pratiques avec leurs pelouses et à favoriser une vraie réduction des pesticides.
7	Christine Lethielloux-Juge / Groupe d'action en écologie intégrale (GAÉI)	<p>POUR UN PLAN DE SORTIE DES PESTICIDES - Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles - 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupés par l'utilisation croissante des pesticides et par leurs impacts délétères sur la santé des humains, de la faune, de la flore et sur l'équilibre écologique, partout sur la planète et en particulier en milieu agricole québécois; - Les impacts des pesticides de synthèse tant sur la santé humaine et animale que sur les écosystèmes naturels; - Les effets mutagènes et cancérigènes de ces produits. - Une conclusion s'impose : la dépendance à ces pesticides n'est pas une option viable pour les générations à venir. Nous devons collectivement apprendre à nous en passer. - Des alternatives pouvant se substituer aux pesticides de synthèse;

		<ul style="list-style-type: none"> - Amener les utilisateurs de pesticides à s'approprier des alternatives pouvant se substituer aux pesticides de synthèse; - Bilan sur l'utilisation des pesticides de synthèse et les efforts déployés pour en réduire les impacts sur la santé des écosystèmes et des humains; - Proposition d'un plan de sortie des pesticides de synthèse.
8	Johanne Pétrin	<ul style="list-style-type: none"> - Remerciements, rassurant pour les citoyens de Québec; - Considérant toute la connaissance actuelle sur l'impact des pesticides sur la santé des sols, étonnée de l'omission de ce sujet lors de la présentation. Le sol est un milieu dynamique et vivant à la base de la vie biologique et de la biodiversité; - Puisque notre vie et notre santé sont tributaires de la santé des sols, il n'y a donc qu'un pas à franchir pour les préserver; - Innover en mettant l'accent sur la prévention. Les entreprises expertes en entretien de la pelouse pourraient miser davantage sur leur rôle conseil en encourageant la population à adopter des mesures préventives (aération, déchaumage, conseils sur l'arrosage, la tonte, etc.); - Dans l'axe d'intervention, inclure le volet éducatif à la population. Miser sur l'éducation ne peut qu'inciter le citoyen à opter pour de meilleurs choix; - Il serait judicieux de connaître l'opinion de L'Association Québécoise des Médecins pour l'Environnement (AQME) avant de ficeler le règlement.

Prochaines étapes

- Adoption du projet de règlement
 - Consultation publique
 - Adoption du règlement
-

Rédaction du rapport

Date

Mars 2023

Rédigé par M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne